



Harmonie Expatriés

Responsabilité civile

Cette garantie est recommandée parce qu'il est parfois difficile pour un collaborateur, de se garantir en Responsabilité Civile Personnelle dans certains pays.

Habituellement incluse dans le contrat multirisques habitation en France, cette garantie cesse ses effets dès lors qu'il y a rupture de ce contrat ou départ à l'étranger.

De plus, dans certains pays tels que les USA, la responsabilité d'un collaborateur peut se trouver engagée pour des montants extrêmement élevés.

Harmonie Expatriés propose 2 options au choix de l'entreprise

Ces garanties interviennent sous déduction des garanties de même nature, au titre de tout autre contrat

☑ Responsabilité Civile Vie Privée

- Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) : 1 500 000 euros par sinistre, avec une franchise par sinistre de 200 euros (hors dommages corporels).
- Extension défense pénale : 15 245 euros (territorialité : Europe de l'Ouest).

☑ Responsabilité Civile Vie Privée + Responsabilité Civile Risques Locatifs

- Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) : 1 500 000 euros par sinistre, avec une franchise par sinistre de 200 euros (hors dommages corporels).
- Extension défense pénale : 15 245 euros (territorialité : Europe de l'Ouest).
- Extension de garantie risques locatifs et recours des voisins et des tiers : 300 000 euros par sinistre, dont 30 000 euros par sinistre pour les dommages immatériels consécutifs sans que le montant indemnisé au titre de la perte de loyers puisse excéder 12 mois de valeur locative à dire d'expert. Franchise de 200 euros par sinistre, portée à 500 euros en cas de dégât des eaux.

APRIL Mobilité a conçu les garanties responsabilité civile Harmonie Expatriés au profit d'Harmonie Mutualité.
Les assureurs, porteurs du risque, figureront sur le certificat d'adhésion signé par l'entreprise.



HARMONIE MUTUALITÉ
siège social : 143 rue Blomet, 75015 Paris. Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée au registre national des mutuelles sous le n° 500 751 789



APRIL MOBILITÉ UNE SOCIÉTÉ APRIL GROUP
110, avenue de la République CS 51108 75127 Paris Cedex 11 FRANCE
Tél +33(0)1 73 04 64 44 Fax +33(0)1 73 02 93 90

E-mail collectif@aprilmobilite.com Internet www.aprilmobilite.com
S.A. au capital de 200 000 5 - RCS Paris 309 707 727 - Intermédiaire en assurances
Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles - 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09